Je vous informe qu'un conseil municipal aura lieu le

Mardi 21 janvier 2025, à 19 heures 30, en Salle du Conseil Municipal

L'ordre du jour est le suivant :

I) Approbation du Procès-verbal du Conseil Municipal en date du 17 décembre 2024

II) Délibérations

1. Rapport annuel et plan d'action relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes
2. Etat récapitulatif annuel des indemnités élus perçues en 2024
3. Adaptation du tableau des postes budgétaires : création de poste
4. Débat d'orientation budgétaire : Budget ville
5. Incorporation dans le domaine privé communal de la parcelle non bâtie cadastrée AS702 et AS703, située rue Debeaumarché, d'une superficie de 305m²
6. Incorporation dans le domaine privé communal de la parcelle non bâtie cadastrée AV321, située Impasse de Vernon, d'une superficie de 99m²

III) Compte rendu des décisions prises par le Maire dans le cadre de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de ma considération distinguée.

Le Maire

Sami DAMERGY

Hôtel de Ville - Place de la mairie - BP 30842 - 78711 Mantes-la-Ville
contact@manteslaville.fr
Tél. 01 30 98 55 49 - Fax 01 30 98 55 10